



MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL

140, rue de l'Église

Saint-Samuel, Québec, G0Z 1G0

Téléphone : 819 353-1242 fax : 819 353-1499

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, mardi le **13 juin 2023**, à 19 h au, 141, rue de l'Église, Saint-Samuel au centre multifonctionnel.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Natures et effets : Le demandeur souhaite construire un garage résidentiel détaché en cours avant. L'implantation d'un garage en cours avant est prohibée. Il souhaite aussi implanter le garage à une distance de 0,6 mètre de la limite de terrain arrière comparativement à la norme de 1,5 mètre.

Demandeur et propriétaire: Dominique Godbout et Elee Caza

Demande de dérogation mineure au Règlement de zonage n° 216 afin de permettre la construction d'un garage détaché qui déroge aux éléments suivants;

1. Autoriser la construction d'un garage détaché en cours avant, alors que le règlement de zonage permet la construction d'un garage détaché en cours latérale ou arrière seulement;
2. Réduire la marge de recul arrière de 1,5 mètre à 0,6 mètre;
3. Réduire la marge de recul arrière de la toiture de 0,45 mètre à 0,2 mètre.

Identification du site concerné :

296, route 161, Saint-Samuel, lot 5 446 172 cadastres du Québec.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à St-Samuel, ce **18^e jour de mai 2023**


Julie Paris

Directrice générale et greffière-trésorière